

Formation Sensibilisation à la réglementation de la protection des données individuelles (RGPD)

Durée :	1 jours
Public :	Dirigeants désireux d'identifier les impacts de la protection de données sur leur organisme Personnes impliquées dans la protection des données au sein d'une entreprise, d'un service public ou d'une association
Pré-requis :	pas de connaissances particulières.
Objectifs :	Sensibilisation des acteurs d'un organisme privé ou public (Décideurs, responsables opérationnels ou administratifs, fonctions digitales, ...) confrontés aux problématiques de protection des données personnelles, en conformité avec la nouvelle réglementation européenne - Présentation des principaux axes de réflexion à prendre en compte et recommandations de mise en œuvre : • Cerner les nouveaux aspects réglementaires, leur évolution par rapport aux obligations déclaratives auprès de la CNIL • Identifier les différentes parties prenantes, leur rôle et leur implication • Aboutir à une vue partagée, compréhensible et fédératrice par l'ensemble des utilisateurs • Inventorier, cartographier et tracer le traitement de ces données • Prouver la mise en conformité des données à caractère personnel dans les traitements numériques • Elaborer conjointement des mécanismes de protection et de détection
Sanction :	Attestation de fin de stage mentionnant le résultat des acquis
Taux de retour à l'emploi:	Aucune donnée disponible
Référence:	GES100415-F
Note de satisfaction des participants:	4,94 / 5

Comprendre la GDPR

Les "Données à Caractère Personnel" et la nécessité de les protéger.
Objectif et périmètre de la GDPR.
Les entreprises et les types de données concernés.
Les enjeux et les impacts pour l'entreprise.
Les impacts sur la DSI et le système d'information

Comprendre les nouveaux principes de protection des données

Les nouvelles définitions introduites par le règlement européen.
Les nouveaux droits pour les personnes concernées.
Les risques juridiques et les sanctions qui pèsent sur l'entreprise.
Les nouvelles obligations pour le responsable des traitements et pour les sous-traitants.
L'impact sur les règles de gestion relatives à la cybersécurité.

Définir un plan d'action pour se mettre en conformité

La gouvernance des données, rôles et responsabilités.
L'organisation autour de la protection des données.
Les actions à prévoir pour se mettre en conformité.
La démarche pour mettre en œuvre le plan d'action